

# Quand la santé a des conséquences sur l'emploi

## Des solutions existent pour le maintien dans l'emploi !

L'accompagnement de Cap emploi permet de faciliter le recrutement, l'intégration, le maintien dans l'emploi, la reconversion et l'évolution professionnelle des travailleurs handicapés.



**CAP EMPLOI CORSE**  
Handicap, recrutement & maintien

### Nos missions

- **Conseiller les salariés handicapés, les employeurs et les travailleurs indépendants** en vue d'un maintien dans l'emploi d'une personne en risque de perte d'emploi du fait de l'inadéquation entre la situation de travail et son état de santé ou de son handicap
- **Analyser la situation et accompagner dans la recherche et la mise en œuvre de solutions adaptées** (maintien au poste, reclassement sur un autre poste)
- **Mobiliser les aides et prestations** techniques, humaines et financières pour la mise en œuvre de la solution de maintien
- **Suivi durable** après le maintien.
- Dans le cas où le maintien dans l'emploi dans l'entreprise n'est pas possible, la personne handicapée peut bénéficier d'un **accompagnement pour sa reconversion professionnelle**.

### Pour qui ?

- **Les employeurs privés ou publics**, quelle que soit leur taille, travailleurs indépendants, et qu'ils soient soumis ou non à l'obligation d'emploi.
- **Les salariés, les agents de la fonction publique et les travailleurs indépendants\*** dont l'état de santé ou le handicap empêchent d'accomplir certaines tâches ou activités sur leur poste de travail.

\* Ces personnes doivent être bénéficiaires de l'obligation d'emploi ou en cours de l'être ou prêts à engager une démarche dans ce sens.



### Conditions d'intervention !

Accord préalable du salarié, de l'employeur et du médecin du travail



### Pour nous contacter :

**CAP EMPLOI CORSE**  
253 Route d'Agliani - 20600 Bastia  
Téléphone : 04 95 32 0168

Chargés de mission:

Jean-Christophe Belluso  
jc.belluso@capemploi-corse.com/06.28.43.11.05  
Cathy Picot  
c.picot@capemploi-corse.com/ 06.07.44.91.30